

*La Politique économique contemporaine*, par E.S. KIRSCHEN et alii. Un vol., 9<sup>5</sup>/<sub>8</sub> po. x 6<sup>3</sup>/<sub>8</sub>, 666 pages. — ÉDITIONS DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, Université Libre de Bruxelles, 1966. (1,050 F.B.)

Louis Reboud

Volume 43, numéro 3, octobre–décembre 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003270ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003270ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Reboud, L. (1967). Compte rendu de [*La Politique économique contemporaine*, par E.S. KIRSCHEN et alii. Un vol., 9<sup>5</sup>/<sub>8</sub> po. x 6<sup>3</sup>/<sub>8</sub>, 666 pages. — ÉDITIONS DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, Université Libre de Bruxelles, 1966. (1,050 F.B.)]. *L'Actualité économique*, 43(3), 575–577. <https://doi.org/10.7202/1003270ar>

à l'histoire économique médiévale du bassin méditerranéen. Il réussit magistralement.  
Jean Boulakia

**Les problèmes monétaires internationaux**, par ROBERT MOSSÉ. Un vol., 5½ po. x 8½, relié, 318 pages. — PAYOT, Paris, 1967.

Cet ouvrage fort cohérent et très systématique, traite des questions qui concernent les problèmes monétaires internationaux de l'heure. Étant tout récent, il comporte le grand avantage de tenir compte des derniers développements sur cette question épineuse.

L'auteur considère d'abord la question pratique du change qui se pose aux particuliers et celle de la balance des paiements qui se pose aux nations. Il passe ensuite à l'étude et à la description des mécanismes de l'étalon-or, des changes flexibles et de la gestion centralisée des devises. Sur le plan de la coopération monétaire entre les gouvernements, l'auteur porte son attention sur les suites de L'Accord de Bretton Woods pour traiter, au dernier chapitre, des projets de réforme du système monétaire international.

L'auteur suggère le perfectionnement des institutions existantes, notamment en faisant davantage confiance au Fonds monétaire international. Il faudrait s'orienter vers la transformation progressive du F.M.I. en une « Union de Clearing », ayant sa monnaie et un pouvoir de création monétaire, et capable d'assurer les compensations multilatérales.

Cet ouvrage s'efforce d'expliquer les problèmes et les solutions pour rendre plus intelligibles les faits de l'actualité. Favorable au plan Keynes et aux propositions Triffin tendant vers l'organisation d'une banque mondiale d'émission, il rejette l'étalon-or et préconise la baisse du prix du métal jaune. Il estime que les impératifs de l'équilibre de la balance des paiements doivent être subordonnés aux exigences du développement économique et social.

Ce volume s'inscrit dans l'histoire comme une synthèse des récents débats sur la question du système monétaire international. Cet ouvrage est à recommander à l'étudiant et à l'homme d'affaires désireux de se familiariser avec ce problème de l'actualité internationale.  
Claude Miquelon

**La Politique économique contemporaine**, par E.S. KIRSCHEN et alii. Un vol., 9⅝ po. x 6⅜, 666 pages. — ÉDITIONS DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, Université Libre de Bruxelles, 1966. (1,050 F.B.).

Cet ouvrage est la traduction d'une édition publiée en langue anglaise en 1964 sous le titre *Economic Policy in our Time* (North Holland Publishing Company, Amsterdam). L'édition originale se composait de trois volumes. Le premier présentait une théorie générale de la politique économique des pays développés à économie capitaliste ou mixte, et les deux autres décrivaient les politiques poursuivies en Allemagne, Belgique, États-Unis, France, Italie, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni de 1949 à 1961.

Dans l'édition française qui nous est proposée, nous retrouvons tout le contenu du premier volume de langue anglaise ; mais seules les politiques de la Belgique et de la France figurent. On peut regretter que les politiques menées dans les six autres pays n'aient pas fait l'objet d'une traduction ; un document de travail complet aurait pu rendre service à beaucoup.

Tel qu'il nous est offert, l'ouvrage se décompose donc en quatre parties.

— Dans une première étape, les auteurs s'efforcent de créer des instruments d'analyse. La politique économique se propose d'atteindre des buts généraux qui donnent naissance à des objectifs économiques. Pour atteindre ces objectifs, les gouvernements utilisent des instruments et prennent des mesures. Ces quatre concepts, buts, objectifs, instruments, mesures, sont définis et examinés à la lumière de l'expérience des pays cités ci-dessus. Notamment en ce qui concerne les instruments, une étude systématique très fouillée permet de bien situer les uns par rapport aux autres : instruments des finances publiques, instruments de la monnaie et du crédit, instrument du taux de change, instruments de contrôle direct et réforme du cadre institutionnel. Il est rare de trouver rassemblée de façon aussi précise l'analyse des divers moyens dont disposent les gouvernants pour conduire leurs politiques économiques ; et ce n'est point là un des moindres intérêts de cet ouvrage.

— La deuxième partie du volume est consacrée à l'étude du processus de prise de décision en matière de politique économique. Il s'agit d'identifier les agents de la politique économique, les sources et canaux d'influence ainsi que les actions des gouvernements et des groupes d'intérêt. Après, se posent les problèmes de conflits et de choix qu'impliquent la sélection d'objectifs et les moyens à retenir pour les atteindre. Enfin sont examinées les difficultés créées par les délais qui séparent l'apparition d'un problème et la décision finale.

Il est incontestable que ces deux premières parties du volume sont du plus haut intérêt. Pendant trop longtemps, les économistes ne se sont attachés qu'à l'examen de problèmes partiels ou d'instruments particuliers sans développer une réflexion systématique sur ce que l'on pourrait appeler la « théorie de la politique économique ». En ce sens, l'ouvrage qui nous est proposé par les auteurs réunis autour de E.S. Kirschen mérite de retenir l'attention de tous ceux, théoriciens ou praticiens, qui s'intéressent à la politique économique.

Il le mérite d'autant plus que les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> parties du volume sont en quelque sorte une illustration concrète des deux premières parties.

On examine d'abord (3<sup>ème</sup> partie) certains problèmes tels que l'inflation, les récessions, l'expansion et la répartition des revenus, la coopération internationale ou l'intégration européenne, pour voir comment les politiques ont été conduites en fonction d'objectifs à plus ou moins court ou long terme.

On prend ensuite l'exemple de la Belgique et de la France (4<sup>ème</sup> partie) de 1949 à 1961, pour voir quelle a été la politique économique dans chacun de ces pays. Répétons qu'il est dommage que l'on n'ait pas cru nécessaire de donner la totalité des pays qui ont été étudiés dans l'édition de langue an-

glaise. Toutefois, il est bon de souligner que le maintien, dans l'édition en langue française, du cas français permettra au lecteur de se familiariser avec les principaux aspects de la planification dite « indicative ». Ceci constitue aujourd'hui un point suffisamment important pour que l'ouvrage n'ait pu atteindre son but sans que cet aspect du problème ait été abordé.

Au total, une somme imposante de documents et d'outils d'analyse auquel il sera bon de se référer souvent.

Louis Reboud

**Le régime fiscal de l'amortissement à l'étranger**, par STANISLAS DE MOFFARTS D'HOUCHEENÉE. Un vol., 6¼ po. x 9¼, broché, 235 pages. — FACULTÉ DE DROIT DE LIÈGE, Martinus Nijhoff, La Haye, 1967.

L'auteur décrit et compare les systèmes fiscaux de l'amortissement dans 9 pays d'un niveau industriel comparable. Ces pays sont : le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Suède, et les six pays de la Communauté économique européenne (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas), qui se penchent actuellement sur des problèmes d'harmonisation fiscale. Le plan et la méthode de l'ouvrage sont rigoureux ; l'auteur examine successivement, pour les systèmes fiscaux choisis :

- les conceptions en matière d'amortissement : celui-ci peut être considéré comme la constatation comptable d'une perte de valeur subie, au cours de la période imposable, par un élément de l'actif immobilisé (Belgique, France), ou comme un procédé de répartition d'une dépense entre plusieurs exercices (États-Unis, Italie), ou encore d'un point de vue forfaitaire (Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg) ;
- les méthodes employées en matière d'amortissement : certains pays admettent l'amortissement anticipé (Pays-Bas), la déduction initiale (Grande-Bretagne : *initial allowance*), ou l'amortissement dégressif au taux double (Allemagne, France, Canada, États-Unis) ;
- les modalités d'application et leurs conséquences ;
- les mesures fiscales destinées à favoriser les investissements.

Cette étude ne se limite pas à des données théoriques ; elle comprend des éléments pragmatiques, tels que :

- les points de départ du calcul de l'amortissement (en principe le point de départ se situe à l'acquisition de l'actif, mais des variantes sont possibles, notamment lorsque l'on tient compte de la mise en service de l'élément et non de son acquisition) ;
- les taux d'amortissement ;
- l'influence de la dépréciation monétaire (certains pays admettent la réévaluation périodique de certains éléments du bilan (France, Italie), d'autres, la réévaluation unique (Allemagne, Luxembourg) ;
- le régime des gains et des pertes sur les actifs amortissables.